



FORMATION INITIALE FORMATEUR PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique

Secteur Industrie, Bâtiment et Commerce



Public concerné Toute personne désireuse d'animer une démarche de prévention PRAP dans son entreprise ou pour le compte d'une entreprise, d'informer, de sensibiliser et de former les acteurs PRAP	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> → Etre capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement → Etre capable de réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés → Etre capable d'organiser, d'animer et d'évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique 	
Méthodes pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> → Apports théoriques → Echanges d'expérience → Exercices pratiques (observations, analyses, propositions d'amélioration à partir de grille de recherche) → Animation de séquence 	Documents remis <ul style="list-style-type: none"> → Document de référence INRS dispositifs de formation PRAP → Aide-mémoire Acteur PRAP INRS ED 7201 → Certificat de formateur PRAP valide 3 ans (pour les stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont validé les domaines de compétences) 	Renseignements pratiques <ul style="list-style-type: none"> → Conforme au programme et document de référence INRS → Durée : 70h (3+3+4 jours) en centre de formation, réparties sur 3 semaines non consécutives et 21h (1+2 jours) en entreprise pour les travaux intersession → Effectifs : 10 stagiaires maximum → Lieu de réalisation de la formation en inter : RIOM (63) → Possibilité de réalisation en intra si plusieurs formateurs en interne
Coût pédagogique : 1800 € nets Exonération de TVA	Evaluation des stagiaires <ul style="list-style-type: none"> → Grille certificative individuelle du référentiel INRS → Travaux intersession : élaboration d'un projet et analyse de situation de travail 	Pré-requis <ul style="list-style-type: none"> → Disposer ou acquérir les connaissances de bases en prévention selon le référentiel national (autoformation 20 heures, référence INRS @01001) → Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression, ou à défaut, être prêt à les acquérir

Programme

Semaine 1 : élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement (3 jours)

- ⇒ Présentation de la démarche PRAP dans la démarche de prévention de l'entreprise
- ⇒ Le document de référence INRS et les conditions de certification
- ⇒ La réglementation applicable en prévention des risques professionnels et les Principes Généraux de Prévention
- ⇒ Les enjeux humains et économiques (accidents du travail, maladies professionnelles, coûts)
- ⇒ L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle
- ⇒ Les différents acteurs de la prévention
- ⇒ Les définitions de base en prévention : notion de danger, risque, dommage....
- ⇒ L'évaluation des risques professionnels et les liens avec la démarche PRAP
- ⇒ Les composantes d'une situation de travail et la notion de pluridisciplinarités
- ⇒ La notion de projet / démarche d'entreprise adaptée à la PRAP et les différentes étapes incontournables à la mise en œuvre

Travail intersession : réalisation d'un pré-projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise (1 jour)

Semaine 2 : Réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés (analyse de situation de travail)

- ⇒ Retour des travaux intersession : épreuve certificative n°1
- ⇒ Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie : le fonctionnement du corps humain et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, leur impact sur la santé
- ⇒ Les facteurs de risque : biomécaniques, psychosociaux et individuels

- ⇒ L'activité physique dans la situation de travail,
- ⇒ Méthodologie d'observation et de description d'une situation de travail, notion de travail réel
- ⇒ Repérage des situations à risque liés à l'activité physique
- ⇒ Identification des risques potentiels et des causes d'exposition
- ⇒ Recherche des pistes d'amélioration des conditions de travail, à partir des causes identifiées et des déterminants de l'activité physique, et en prenant en compte les Principes généraux de prévention
- ⇒ Le plan d'actions de prévention et leurs hiérarchisations
- ⇒ La portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Travail intersession : analyser une situation de travail, au regard de l'activité physique, dans son entreprise, son établissement ou à domicile, à l'aide de la méthode adaptée (2 jours)

Semaine 3 :

- ⇒ Retour des travaux intersession : épreuve certificative n°2
- ⇒ Ingénierie de formation : repères pédagogiques, organisation d'une action de formation, les objectifs, notions de séquençage / déroulé pédagogique, méthodes pédagogiques, évaluation des stagiaires
- ⇒ Conception et animation de séquence de la formation-action PRAP
- ⇒ Epreuve certificative n°3 : conception et animation d'une séquence de formation-action PRAP à destination de salariés dans le cadre de son projet de formateur PRAP

Bilan de la formation